المملكة المغربية
Royaume du Maroc

الصندوق المغربي للتقاعد
Caisse Marocaine des Retraites

Communiqué
au sujet de la réunion du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites

Monsieur Mohamed BOUSSAID, Ministre de l'Economie et des Finances, a présidé le 20 juin 2018, par délégation de Monsieur le Chef du Gouvernement, la cinquième session au titre du sixième mandat du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites.

Ont assisté à cette réunion l'ensemble des membres dudit Conseil à savoir, les représentants de l'Etat, des affiliés actifs aux régimes des pensions civiles et militaires et des retraités.

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur le Ministre a remercié les membres du Conseil pour leur contribution active et pour leur collaboration avec la Direction de la Caisse pour mieux servir les usagers. Il a, également, félicité les Comités de gouvernance de la CMR pour leur professionnalisme et leur sens de responsabilité.

Monsieur le Ministre a souligné l'importance d'assurer la viabilité à long terme des régimes de retraite gérés par la CMR, en rappelant les effets positifs de la réforme paramétrique du régime des pensions civiles entrée en vigueur en septembre 2016. Toutefois, il a insisté sur l'insuffisance de cette réforme pour résoudre la problématique du déficit de ce régime, d'où l'urgence d'entamer la deuxième phase de la réforme. A ce titre, il a souligné la volonté du Gouvernement à poursuivre cet important chantier dans la perspective de développer un système de retraite pérenne, basé sur deux pôles public et privé.

Par ailleurs, le Président a salué les réalisations de la Caisse Marocaine des Retraites et l'amélioration qualitative des services qu'elle met à la disposition de ses clients tout en appréciant la politique de proximité et la démarche de simplification des procédures à travers, notamment, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de communication.

Monsieur le Ministre a, également, informé le Conseil de la signature imminente du nouveau contrat de programme Etat – CMR pour la période 2018-2020 en insistant sur les efforts à déployer pour assurer la réalisation de l'ensemble des projets qui y sont inscrits, en soulignant le soutien de son Département en vue de fournir les meilleures conditions pour sa réussite.

Au cours de cette réunion, le Conseil a examiné l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour dont notamment, les comptes de la Caisse et le bilan actuariel certifié des régimes des pensions civiles et militaires au titre de 2017.

Au terme des discussions, le Conseil a arrêté les comptes de la CMR au titre de l'exercice 2017 et a adopté l'ensemble des décisions et résolutions qui lui ont été soumis.

La session s'est achevée par la lecture d'un télégramme de loyauté et de fidélité adressé à **Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu le glorifie et l'assiste.**